



DÉPARTEMENT  
des  
ALPES-MARITIMES  
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté Egalité Fraternité

## VILLE D'ANTIBES

### EXTRAIT

NOMBRE DES MEMBRES  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	49	0	0

## du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du **lundi 7 avril 2014**

**OBJET : 00-4 - RENOUELEMENT DU  
CONSEIL MUNICIPAL - COMMISSIONS  
PERMANENTES - FORMATION -  
COMPOSITION - ELECTION DES  
MEMBRES**

Le lundi 7 avril 2014 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 01/04/14, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire, Député des Alpes-Maritimes.

#### Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Eric PAUGET, Mme Simone TORRES FORET DODELIN, M. Jacques GENTE, M. Serge AMAR, M. Patrick DULBECCO, M. Eric DUPLAY, Mme Angèle MURATORI, M. Audouin RAMBAUD, Mme Marina LONVIS, M. Patrice COLOMB, M. Yves DAHAN, M. André-Luc SEITHER, Mme Monique CANOVA, Mme Khéra BADAOU, Mme Anne-Marie DUMONT, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, Mme Martine SAVALLI, Mme Jacqueline DOR, Mme Jacqueline BOUFFIER, M. Henri CHIALVA, M. Alain CHAUSSARD, M. Marc FOSSOUD, M. Michel GASTALDI, Mme Marguerite BLAZY, M. Bernard MONIER, Mme Cléa PUGNAIRE, M. Gérald LACOSTE, Mme Carine CURTET, Mme Nathalie DEPETRIS, M. Jacques BARTOLETTI, Mme Sophie NASICA, M. Bernard DELIQUAIRE, M. Hassan EL JAZOULI, Mme Vanessa LELLOUCHE, Mme Rachel DESBORDES, M. Mickael URBANI, Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP, M. Matthieu GILLI, Mme Alexia MISSANA, Mme Annie CLECH, M. Tanguy CORNEC, Mme Anne CHEVALIER, M. Lionel TIVOLI, M. Marc GERIOS, Mme Michèle MURATORE, M. Pierre AUBRY, M. Gérard PIEL

#### Procurations

#### Absents :

0 Original

0 Expédition certifiée conforme  
Pour le Maire

N°Enregistrement :

**1054/14**

Certifié exécutoire compte tenu de  
l'affichage en Mairie,  
Le **14/04/14**  
Et de la réception en Sous-Préfecture,  
Le **14/04/14**

Pour le Maire,



Anthony CLAVERIE  
Attaché

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.  
Mme Alexia MISSANA, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Commission(s) :

L'article L. 2121-22 du Code général des Collectivités territoriales prévoit que le Conseil municipal a la possibilité de former des commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil municipal, soit par l'administration, soit à l'initiative de l'un de ses membres.

Elles sont convoquées par le Maire qui en est le Président de droit, dans les huit jours qui suivent leur nomination ou à plus bref délais sur la demande de la majorité des membres qui la composent. Lors de cette première réunion, les commissions désignent un ou des vice-président(s) qui peut les convoquer et les présider si le Maire est absent ou empêché.

Dans les communes de plus de 3 500 habitants, la composition des différentes commissions, y compris les commissions d'appels d'offres et les bureaux d'adjudication, doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'Assemblée Communale, sans autre précision légale.

Afin de faciliter le fonctionnement du Conseil municipal et le cheminement des dossiers qui lui seront présentés, il est proposé au Conseil, en application de l'article L. 2121-22 du Code général des Collectivités territoriales, de créer les commissions municipales permanentes suivantes :

<b>1</b>	<b>URBANISME – ENVIRONNEMENT – DEVELOPPEMENT DURABLE – SANTE – MISE EN VALEUR DU PAYSAGE URBAIN</b>
<b>2</b>	<b>SPORTS – JEUNESSE – EDUCATION – PETITE ENFANCE</b>
<b>3</b>	<b>CULTURE – TOURISME</b>
<b>4</b>	<b>FINANCES – RESSOURCES – MOYENS GENERAUX – NTIC</b>
<b>5</b>	<b>ECONOMIE LOCALE – COMMERCE – DOMAINE PUBLIC</b>
<b>6</b>	<b>POPULATION – VIE SOCIALE – SOLIDARITE – HANDICAPS</b>
<b>7</b>	<b>DEPLACEMENTS URBAINS – STATIONNEMENT - INFRASTRUCTURES</b>

Il est également proposé que les commissions soient composées de 12 membres (titulaires et suppléants), dont 8 pour la majorité, 2 pour la liste "Rassemblement Bleu Marine pour Antibes", 1 pour la liste "La Gauche Unie, Solidaire et Ecologique", 1 pour la liste "La Gauche et l'Ecologie pour Antibes-Juan les Pins".

OUI CET EXPOSE

APRES EN AVOIR DELIBERE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Commission(s) :

### A l'unanimité

- **APPROUVE** la création des commissions municipales permanentes ;
- **FIXE** à sept (7) le nombre de commissions municipales permanentes ;
- **DECIDE** de les dénommer respectivement :

<b>1</b>	<b>URBANISME – ENVIRONNEMENT – DEVELOPPEMENT DURABLE – SANTE – MISE EN VALEUR DU PAYSAGE URBAIN</b>
<b>2</b>	<b>SPORTS – JEUNESSE – EDUCATION – PETITE ENFANCE</b>
<b>3</b>	<b>CULTURE – TOURISME</b>
<b>4</b>	<b>FINANCES – RESSOURCES – MOYENS GENERAUX – NTIC</b>
<b>5</b>	<b>ECONOMIE LOCALE – COMMERCE – DOMAINE PUBLIC</b>
<b>6</b>	<b>POPULATION – VIE SOCIALE – SOLIDARITE – HANDICAPS</b>
<b>7</b>	<b>DEPLACEMENTS URBAINS – STATIONNEMENT - INFRASTRUCTURES</b>

- **DECIDE**, pour respecter le principe de la représentation proportionnelle, que chacune des commissions sera composée de 12 membres (titulaires et suppléants) et comprendra :

- 8 membres pour la majorité (liste "Ensemble pour Antibes-Juan les Pins") ;
- 2 pour la liste "Rassemblement Bleu Marine pour Antibes" ;
- 1 pour la liste "La Gauche Unie, Solidaire et Ecologique" ;
- 1 pour la liste "La Gauche et l'Ecologie pour Antibes-Juan les Pins" ;

- **DESIGNE** les membres des commissions municipales créées, au scrutin public à mains levées, à la majorité absolue.

Se portent candidats :

Commission(s) :

**COMMISSION URBANISME – ENVIRONNEMENT – DEVELOPPEMENT DURABLE – SANTE – MISE EN VALEUR DU PAYSAGE URBAIN**

<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLEANTS</b>
Patrick DULBECCO	Eric PAUGET
Eric DUPLAY	Marina LONVIS
Khéra BADAOU	Gérald LACOSTE
Anne-Marie BOUSQUET	Françoise THOMEL
Marguerite BLAZY	Anne-Marie DUMONT
Carine CURTET	Alain CHAUSSARD
Jacques BARTOLETTI	Henri CHIALVA
Cléa PUGNAIRE	Matthieu GILLI
Tanguy CORNEC	Anne CHEVALIER
Lionel TIVOLI	Annie CLECH
Pierre AUBRY	Michèle MURATORE
Gérard PIEL	

**COMMISSION SPORTS – JEUNESSE – EDUCATION – PETITE ENFANCE**

<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLEANTS</b>
Eric PAUGET	André-Luc SEITHER
Yves DAHAN	Gérald LACOSTE
Françoise THOMEL	Vanessa LELLOUCHE
Jacqueline DOR	Alexia MISSANA
Alexandra BORCHIO-FONTIMP	Mickaël URBANI
Marc FOSSOUD	Bernard DELIQUAIRE
Hassan EL JAZOULI	Jacques BARTOLETTI
Martine SAVALLI	Anne-Marie BOUSQUET
Marc GERIOS	Tanguy CORNEC
Annie CLECH	Lionel TIVOLI
Pierre AUBRY	Michèle MURATORE
Gérard PIEL	

**COMMISSION CULTURE – TOURISME**

<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLEANTS</b>
Simone TORRES-FORET-DODELIN	Patrice COLOMB
Audouin RAMBAUD	Jacqueline BOUFFIER
Marguerite BLAZY	Sophie NASICA
Nathalie DEPETRIS	Alexandra BORCHIO-FONTIMP
Rachel DESBORDES	Bernard MONIER
Alexia MISSANA	Vanessa LELLOUCHE
Matthieu GILLI	Mickaël URBANI
Yves DAHAN	Michel GASTALDI
Tanguy CORNEC	Anne CHEVALIER
Annie CLECH	Marc GERIOS
Michèle MURATORE	Pierre AUBRY
Gérard PIEL	

Commission(s) :

**COMMISSION FINANCES – RESSOURCES – MOYENS GENERAUX – NTIC**

<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLEANTS</b>
André-Luc SEITHER	Eric PAUGET
Serge AMAR	Matthieu GILLI
Alain CHAUSSARD	Vanessa LELLOUCHE
Gérald LACOSTE	Audouin RAMBAUD
Françoise THOMEL	Rachel DESBORDES
Bernard DELIQUAIRE	Alexia MISSANA
Bernard MONIER	Anne- Marie DUMONT
Angèle MURATORI	Marc FOSSOUD
Marc GERIOS	Anne CHEVALIER
Lionel TIVOLI	Tanguy CORNEC
Michèle MURATORE	Pierre AUBRY
Gérard PIEL	

**COMMISSION ECONOMIE LOCALE – COMMERCE – DOMAINE PUBLIC**

<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLEANTS</b>
Patrice COLOMB	Anne-Marie DUMONT
Audouin RAMBAUD	Rachel DESBORDES
Bernard MONIER	Martine SAVALLI
Alexia MISSANA	Michel GASTALDI
Henri CHIALVA	Alain CHAUSSARD
André-Luc SEITHER	Khéra BADAoui
Mickaël URBANI	Cléa PUGNAIRE
Matthieu GILLI	Bernard DELIQUAIRE
Lionel TIVOLI	Anne CHEVALIER
Tanguy CORNEC	Marc GERIOS
Michèle MURATORE	Pierre AUBRY
Gérard PIEL	

**COMMISSION POPULATION – VIE SOCIALE – SOLIDARITE – HANDICAPS**

<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLEANTS</b>
Jacques GENTE	Martine SAVALLI
Monique CANOVA	Alain CHAUSSARD
Marina LONVIS	Anne- Marie BOUSQUET
Vanessa LELLOUCHE	Jacques BARTOLETTI
Sophie NASICA	Marc FOSSOUD
Jacqueline DOR	Gérald LACOSTE
Hassan EL JAZOULI	Nathalie DEPETRIS
Jacqueline BOUFFIER	Rachel DESBORDES
Anne CHEVALIER	Marc GERIOS
Annie CLECH	Tanguy CORNEC
Michèle MURATORE	Pierre AUBRY
Gérard PIEL	

Commission(s) :

**COMMISSION DEPLACEMENTS URBAINS – STATIONNEMENT - INFRASTRUCTURES**

<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLEANTS</b>
Anne-Marie DUMONT	Françoise THOMEL
Angèle MURATORI	Matthieu GILLI
Bernard DELIQUAIRE	Jacques BARTOLETTI
Henri CHIALVA	Alain CHAUSSARD
Marina LONVIS	Jacqueline BOUFFIER
Cléa PUGNAIRE	Patrice COLOMB
Michel GASTALDI	Khéra BADAOU
Bernard MONIER	Carine CURTET
Anne CHEVALIER	Annie CLECH
Lionel TIVOLI	Tanguy CORNEC
Pierre AUBRY	Michèle MURATORE
Gérard PIEL	

L'ensemble des candidats est élu à l'unanimité, pour siéger respectivement dans chacune des commissions sus-visées.

Accusé réception Sous-préfecture :  
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,  
Suivent les signatures  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,  
Député des Alpes-Maritimes,



Jean LEONETTI

*"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux. Sauf dans le cas où un régime de décision implicite d'acceptation est institué par la loi, le silence gardé pendant plus de deux mois par l'autorité administrative sur une demande vaut décision de rejet."*